

Le SCOT Centre- Ardèche

CoPil du 21 mai2015

Ordre du jour

1. Présentation de la DDT
2. Quelle concertation mettre en place ?
3. Lancement de l'Appel d'Offres AMO ?
4. L'annulation de Regards Croisés
5. Points divers

1. Présentation de la DDT


2. Quelle concertation mettre en place ?

3. Lancement de l'Appel d'Offres AMO

Le rôle d'un AMO

- Pourquoi un **AMO** ?
 - L'Assistant à **Maîtrise d'Ouvrage** a pour mission d'aider le maître d'ouvrage à définir, piloter et exploiter, le projet réalisé par le maître d'œuvre
 - Il a un rôle de conseil et de proposition, le décideur restant le maître d'ouvrage.
 - Il facilite la coordination de projet et permet au maître d'ouvrage de remplir pleinement ses obligations au titre de la gestion du projet en réalisant une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage.

L'utilité d'un AMO pour le suivi du SCOT

- Il va nous aider dans les différentes étapes de la procédure
- Il va soulager l'équipe technique
-  Il va nous aider à nous positionner

3 options pour l'Amo de suivi du scot

- Option 1 : AMO Juridique
- Option 2 : AMO Juridique + Animation
- Option 3 : AMO Juridique + Animation + Concertation

- L'AMO pourrait faire l'objet d'un groupement de commande

La groupement de commande avec Ardèche Méridionale

- L'AMO pourrait faire l'objet d'un groupement de commande
 - Cela pourrait diminuer le coût
 - Nous pourrions mutualiser les frais d'AO
 - Nous pourrions combiner notre expertise en AO
 - Démarche interscot
- ▶ Après cet AO commun, chacune des 2 parties gérerait son contrat
- Le lancement de cet AO pourrait intervenir en juin
 - L'AMO serait alors recruté début septembre
 - Un coût estimé entre 20000 et 40000 €

4. L'annulation de Regards Croisés

- La démarche « Regards croisés » vise à nous inviter à parcourir le territoire pour nous interroger sur notre vision du centre Ardèche et identifier des enjeux à prendre en compte dans le SCOT
 - Prévu sur une journée
- Initialement, cette journée devait avoir lieu à l'automne 2014
 - Repoussée en raison des conditions climatiques
- La seconde journée était prévue le 30 avril 2015

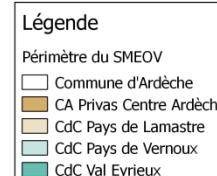
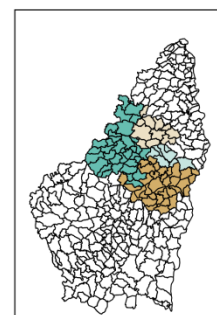
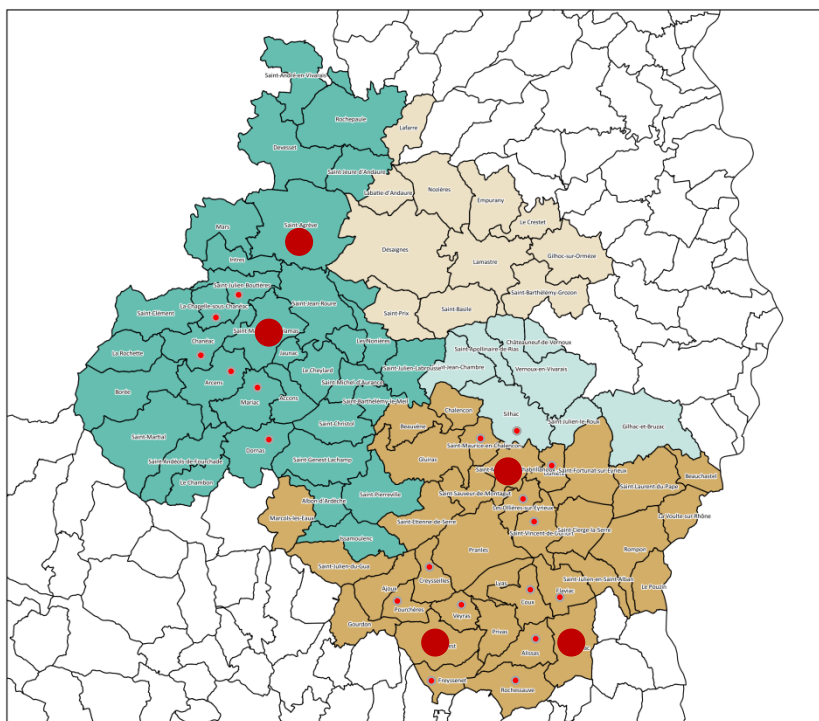
5. Points divers

Agenda

- Les contacts effectués récemment :
 - SCOT Ardèche Méridionale : 5 mai
 - DDT : 7 mai
 - Chambre agriculture : 27 avril
 - Région : 29 avril
 - Département : 4 mai
 - PNR : 18 mai
 - ADIL : 21 mai
- Rencontre à venir :
 - PNR : 27 mai
 - SCOT AM : 27 mai
 - Cons. Espace Naturel : 2 juin
 - DDT : 5 juin
 - Assise de la mobilité : 9 juin
 - RA2E (échanges interterritoires) : 9 juin
 - CAUE : 11 juin

Rencontre avec les communes

- Réunions :
 - Le 2 juin à 18h30 à St Agrève
 - Le 4 juin à 18h30 à St Michel de Chabrillanoux
 - Le 8 juin à 18h30 à Chomérac
 - Le 11 juin à 18h30 St Priest
 - Le 12 juin à 18h à St Martin de Valamas



Le plan paysage

- La candidature du SMEOV/AM/PNR n'a pas été retenue par le ministère
- Le paysage doit quand même être étudié
 - Ainsi, nous travaillons sur un cahier des charges commun avec AM et le PNR
 - Pour recrutement d'un BE en septembre/octobre

Le réseau d'urbanisme Ardèche³

- Avec le PNR et AM, dans le cadre de Leader
- Objectifs principaux :
 - **Rassembler** les techniciens territoriaux des instances touchant à l'urbanisme
 - **Faire un pôle** d'échanges, de veille et de prospective
 - **Mettre en place** des outils communs
 - **Valoriser** l'existant et **mutualiser** la construction de nouvelles actions
 - **Favoriser** l'innovation
- D'ici septembre/octobre, nous allons réfléchir à la mise en place de ce réseau

Merci pour votre attention